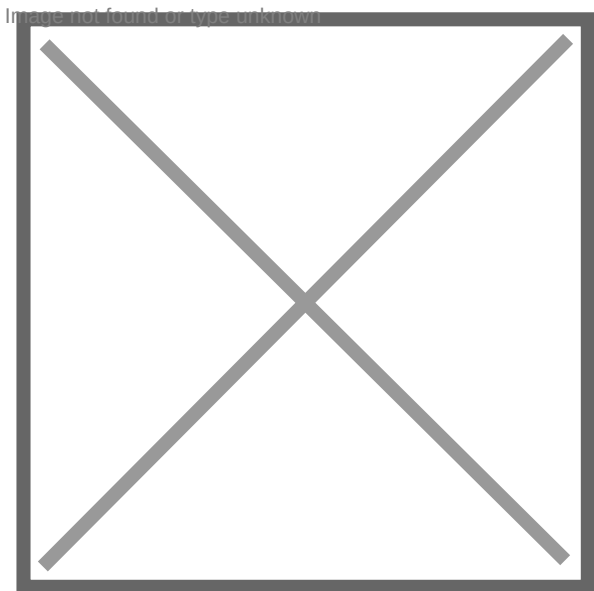




Impossible de se désinscrire sur le site txxxxt

Par **sansan**, le **27/06/2012** à **00:59**

Bonjour,rnj'ai un ami qui c'est inscrit sur tixxx en février et il a demandé sa désinscription en mai mais il a toujours son compte sur txxxx mais lui ne peut plus y accéder comment pourrait il faire pour le supprimer définitivement car il ne veut plus que son compte apparait rnmerci d'avance pour lui de vos réponses

Par **meltest69**, le **06/07/2012** à **20:59**

Bonjour,rnrnIl existe un lien "contactez-nous" directement sur la page d'inscription de TxxxxT (dans le bas de la page). Cela permettra à votre ami d'avoir une réponse rapide à sa question.
rnrnMélissa

Par **doudou2870**, le **08/10/2012** à **20:46**

bonjour mon probleme c est que je suis inscrit sur txxxxt et des que je veux aller sur mon compte je ne peux pas y aller car il me dit que mon compte mot de pass ets pas bon

Par **justino**, le **08/11/2012** à **16:27**

unjour sur deux il est impossible de faire défiler les photos des contacts et d'envoyer des messages,ou encore d'ouvrir "en savoirplus"sur les pages des contacts..assez décevant au

niveau technique ce site !!!! je ne renouvelerai pas mon abonnement.. trop cher et beaucoup d'arnaques fricaines..personne ne verifie l'honneteté des annonces !!! on à beau les signaler elles sont toujours là et les mêmes ...bidon les controles !!!!

Par **pat76**, le **08/11/2012** à **16:40**

[illegible]Par **Patou34**, le 25/02/2014 à 09:33

Bonjour, je suis outrée, je viens de voir que quelqu'un m'a inscrit sur le site txxxxx sans qu'aucun accord n'est jamais été donné de ma part. De plus cette personne a mis une photo qui n'a absolument rien à voir avec moi. Cette personne doit avoir une vingtaine d'années alors que j'ai 55 ans.rnImpossible de supprimer ce compte, j'ai donc envoyé un message au site qui ne m'a pas encore adressé la moindre réponse. Que faire ? Merci pour votre aide

Par **pat76**, le **27/02/2014** à **16:24**

BonjourrrrrnVous envoyez une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle vous mettez en demeure le site de retirer au plus vite la photo qui vous concerne et qui a été mise sur le site sans votre accord et que si cela n'est pas fait dès la réception de votre courrier, vous déposerez une plainte au visa de l'article 226-1 du Code Pénal et que vous ne

manquerez pas de réclamer des dommages et intérêts pour préjudice moral.rnrnVous garderez une copie de la lettre

Par **Patou34**, le **02/03/2014 à 09:05**

Merci, de votre réponse. Je vous tiens au courant de la suite.

Par **Horus**, le **07/11/2014 à 10:13**

Bonjour, suite à grosse arnaque du site txxx,(prélèvement supérieur à ma demande) je suis en train de faire ma lettre de rétractation, mais ne trouve pas à quelle adresse l'envoyer. QQ1 le saurait il, svp ?rnrnrnrnrnrnrnrn92575 Neuilly sur Seine

Par **moisse**, le **07/11/2014 à 10:42**

Bonjour,rnVous n'avez pas trouvé parce que vous n'avez pas cherché.rnJ'ai donc visité ce site de rencontre:nen bas de la page d'accueil figure la mention " mentions légales"rnApparait une fenêtre avec un lien sur les CGV.rnDans les CGV vous retrouvez les noms et adresses, délais de rétractation, exclusions de garantie (absence de vérification...)...rnEn outre lorsque vous remplissez, au niveau de l'accueil, le formulaire d'inscription, vous "certifiez avoir plus de 18 ans et acceptez les conditions générales", les dites conditions sous forme de lien consultable.rnPour le reste je ne saurai vous répondre.

Par **Horus**, le **07/11/2014 à 10:44**

En effet j'ai mal cherché et m'en excuse (inscription hier soir).rnJ'édite mon messagernrn Edit 1 / Ceci étant, je suis sur le site, connecté et ne trouve rien de rien.rnAlors je cherche mal certainement mais je suis déjà inscrit et ne voit pas où trouver ces infos.rnrnEdit 2 / En fait, je suis obligé de me déconnecter pour y accéder...rnrnCordialement

Par **cblanc**, le **26/05/2015 à 15:33**

voici un tuto de désinscription qui pourra t'aider peut être
<http://supprimer.net/demarche-pour-desactiver-un-compte-fr/>

Par **Horus**, le **26/05/2015 à 22:18**

Merci pour vos réponses.